

## **Le Canada fait piètre figure en matière d'utilisation des derniers médicaments contre le cancer**

***Une nouvelle étude souligne la nécessité de mettre en place un régime national de couverture des médicaments onéreux pour les patients atteints de cancer***

**Toronto, ON – le 5 août 2010** – Dans un rapport publié récemment qui compare l'utilisation des médicaments d'ordonnance à l'échelle internationale, le Canada se classe 13<sup>e</sup> sur 14 pays pour l'utilisation des médicaments anticancéreux mis sur le marché au cours des cinq dernières années. L'étude, menée à la demande du Secrétaire d'État à la Santé du Royaume-Uni, a comparé 14 catégories de médicaments sur ordonnance utilisés dans 14 pays afin de déterminer si le Royaume-Uni répond suffisamment aux besoins de ses citoyens dans le domaine de la santé. Au Canada, la faible utilisation des derniers médicaments anticancéreux sur ordonnance signifie que les patients peuvent passer d'un médicament de première génération à un autre, essayant d'obtenir les résultats que le médicament non accessible aurait pu leur fournir.

Dans la catégorie oncologie du rapport nouvellement publié, « Portée et causes des variations internationales dans l'utilisation des médicaments », le Royaume-Uni arrive au 12<sup>e</sup> rang, ce qui a incité son gouvernement à annoncer un financement de 50 millions de livres sterling pour procéder à la couverture des médicaments anticancéreux qui n'étaient pas encore approuvés par le National Institute for Health and Clinical Excellence (NICE) du R.-U. À l'opposé, la France, l'Autriche et les États-Unis arrivent en tête pour l'utilisation des derniers médicaments contre le cancer, tandis que celle de la Nouvelle-Zélande est la plus mauvaise après le Canada.

Selon le D<sup>r</sup> Kong Khoo, vice-président de la Coalition Action Cancer du Canada (CACC) et auteur principal des articles du bulletin de la CACC sur l'accès aux médicaments anticancéreux, « l'étude menée par le Royaume-Uni confirme ce que nous constatons depuis plusieurs années dans le Bulletin annuel du cancer au Canada. Nos concitoyens ne bénéficient pas en temps opportun d'un accès raisonnable aux médicaments les plus récents et les plus efficaces contre le cancer. Pour nombre d'entre eux, cette réalité signifie essayer de payer un traitement inabordable, ce qui les place devant un choix impossible : leur santé ou la solvabilité financière de leur famille. »

La CACC a publié des listes exhaustives montrant des différences de couverture des médicaments par province et souligné le recours croissant à l'assurance privée pour payer les médicaments contre le cancer. Compte tenu du nombre élevé de Canadiens qui ne sont pas

assurés, ou qui le sont, mais insuffisamment, en particulier lorsqu'ils sont à la retraite, la perspective du lourd fardeau économique du coût des médicaments constitue une menace croissante.

« La Société canadienne du cancer est convaincue que tous les Canadiens doivent avoir accès à des traitements anticancéreux sans avoir à subir un fardeau financier, peu importe leur lieu de résidence au Canada », souligne Aaron Levo, directeur par intérim, Questions d'intérêt public, Société canadienne du cancer. « Le patient qui suit un traitement contre le cancer a besoin de se consacrer avant tout à sa santé. Ce n'est pas le moment pour lui de se demander comment il va faire pour payer ses médicaments. C'est tout simplement inacceptable. »

Selon Jack Shapiro, président du Réseau canadien de lutte contre le cancer, les Canadiens doivent avoir un accès équitable et universel à des médicaments anticancéreux abordables. « Avant tout, les traitements anticancéreux ne devraient pas imposer de stress émotif ou de difficultés financières supplémentaires aux patients et à leur famille. Il faut que les parties prenantes, notamment les gouvernements, développent des stratégies pour assurer progressivement et durablement la couverture des médicaments anticancéreux. »

Aujourd'hui, en raison du classement médiocre du Canada dans l'étude menée par le Royaume-Uni, la Coalition Action Cancer du Canada, la Société canadienne du cancer et le Réseau canadien de lutte contre le cancer exhortent les ministres de la Santé du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires à se pencher instamment sur la création d'un régime national de couverture des médicaments onéreux pour les patients atteints du cancer.

### **Coalition Action Cancer du Canada**

La Coalition Action Cancer du Canada (CACC) est un organisme enregistré et sans but lucratif qui se consacre à la défense des citoyens. La CACC exerce ses activités grâce à des subventions sans restriction, en fonction de lignes directrices assurant l'autonomie de l'organisme. Pour obtenir de plus amples renseignements, ou pour consulter le rapport complet du Royaume-Uni sur les variations internationales dans l'utilisation des médicaments, veuillez consulter le site Web de la CACC à [www.canceradvocacy.ca](http://www.canceradvocacy.ca) (en anglais).

### **Société canadienne du cancer**

La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national à caractère communautaire dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Société canadienne du cancer à [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)

### **Réseau canadien de lutte contre le cancer**

Le Réseau canadien de lutte contre le cancer est un organisme bénévole, constitué en personne morale, qui chapeaute des organisations locales de patients atteints du cancer de tout le Canada et qui veille à ce que les intérêts des patients demeurent une priorité clé à l'ordre du jour national sur le cancer. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Réseau canadien de lutte contre le cancer à [www.ccanceraction.ca](http://www.ccanceraction.ca).

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour fixer une entrevue, veuillez communiquer avec :

Stephanie Yack / Laura La Marca-Friday  
Cohn & Wolfe

[stephanie.yack@cohnwolfe.ca](mailto:stephanie.yack@cohnwolfe.ca) / [laura.lamarca-friday@cohnwolfe.ca](mailto:laura.lamarca-friday@cohnwolfe.ca)

416-924-5700, poste 4043 / 4031